

Dépôt :

Sam TANSON, déi gréng

Luxembourg, le 13 juin 2024

RESOLUTION

relative aux Sondage Sortie des Urnes (SSU)

La Chambre des Député.e.s

considérant

- que les Sondages Sortie des Urnes (SSU) sont des sondages de grande ampleur réalisés le jour même des scrutins électoraux, à la sortie des bureaux de vote ;
- que les SSU permettent de comprendre les clés sociologiques et politiques significatives d'un scrutin et constituent en ce sens une véritable radiographie du corps électoral
- que les SSU ont le potentiel de livrer des premières indications en ce qui concerne les résultats d'un scrutin avant la publication des résultats provisoires ;
- qu'au Luxembourg, aucun SSU n'a été effectué dans le cadre des élections européennes de 2024
- que les résultats provisoires des élections européennes ne peuvent être publiés qu'après 23h00 CET, après la fermeture des derniers bureaux de vote en Italie ;
- que pour cette raison, le public et la presse n'ont pas eu d'indications quant au résultat des élections avant la publication des résultats à 23h00,

décide

- de charger une institution publique indépendante d'étudier la conceptualisation et la réalisation d'un SSU lors des élections européennes 2029 et de financer ce SSU.

Résolution adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 13 juin 2024

Le Secrétaire général,



Laurent Scheeck

Le Président,



Claude Wiseler